ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Libreville (Gabon)
- 19 au 21 avril 2015

PARTICIPANTS

- Mme Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et rapporteure à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF
- Mme Laurence Gaboury, conseillère en relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- La CECAC est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit à la veille de la Session de l'APF et à l'occasion d'une réunion intersessionnelle au cours de laquelle les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés et commentés avant leur présentation à la Session.
- La CECAC examine les questions relatives à la diversité des expressions culturelles, au rayonnement de la langue française, à l'éducation, à la formation, aux technologies de l'information et des communications et à l'audiovisuel.
- La dernière réunion de la CECAC a eu lieu lors de la 40e Session plénière de l'APF, à Ottawa (Canada), en juillet 2014.
- La Section du Québec occupe un poste de rapporteur au sein de cette commission.

THÈMES

- La marchandisation de l'éducation
- Le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
- Lutte au terrorisme international : Le cyberterrorisme et la destruction des sites patrimoniaux
- L'utilisation des nouvelles technologies du Web 2.0 : pour rapprocher les élus des citoyens
- La langue française dans le monde en 2014

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Informer les membres de la Commission du suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
- Sensibiliser les parlementaires au rôle important joué par l'utilisation des nouvelles technologies du Web 2.0 par les parlements dans le but de rapprocher les élus des citoyens.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les thèmes à l'ordre du jour.
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À l'invitation de la Section du Gabon de l'APF, et sous la présidence de la Section suisse, près d'une cinquantaine de parlementaires provenant d'Afrique, d'Europe et d'Amérique ont participé à cette réunion de la CECAC.
- En tant que responsable pour l'APF du suivi de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la rapporteure de l'ANQ a fait un bilan de la ratification de la Convention par les États membres de l'APF. Elle a également fait part des activités que le Québec tiendra cette année en vue de souligner le 10e anniversaire de la Convention. À ce sujet, la députée a recommandé qu'une résolution soit proposée lors de la session annuelle de l'APF, qui se tiendra à Berne, en juillet 2015. La députée de l'ANQ a également présenté l'avancement des consultations, menées par la communauté internationale, sur la question de l'intégration de la culture dans le nouveau programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.
- À la suite de cette présentation, les parlementaires ont adopté deux déclarations qui ont été proposées à l'initiative du Québec. Par ces déclarations, les parlementaires dénoncent la destruction des sites patrimoniaux en Syrie et en Irak et condamnent fermement la cyberattaque perpétrée contre TV5-Monde, le 8 avril dernier. Ils enjoignent la communauté internationale à se mobiliser face au fléau que représente le terrorisme.
- La députée de l'ANQ a présenté un projet de rapport d'étape sur le thème de *l'utilisation des nouvelles technologies du Web 2.0 dans le but de rapprocher les élus des citoyens*. Il a été convenu de présenter, de concert avec la Commission des affaires parlementaires, un rapport final conjoint lors de la réunion de la Commission qui aura lieu en juillet prochain, à Berne. Cette initiative permettra d'avoir une vue d'ensemble des possibilités qu'offrent les technologies de l'information et les réseaux sociaux pour soutenir la diffusion de l'information parlementaire et favoriser la démocratie ouverte et participative.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	- La députée de l'ANQ a pu s'enquérir des différents rapports à l'étude et des enjeux qui font l'objet de débats à la CECAC. - La rapporteure de l'ANQ a pris connaissance du plus récent rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie sur l'état de la langue française dans le monde. - La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.	
COÛT	- Per diem et autres frais	2 116,09 $
	- Transport	15 411,49 $
	Total	**17 527,58 $**